



Probleme de circuit bypass

Par **lysie1974**, le **21/05/2011** à **19:21**

Bonjour, je vis dans une maison en location depuis janvier 2011, j'ai un ballon qui possède un circuit bypass qui relie une pompe citerne et le circuit de ville, je n'ai eu aucune explication ni schéma pour utiliser ce circuit, le circuit étant positionné sur la citerne pour alimenter l'arrosage et les toilettes n'ayant plus d'eau j'ai tourné une valve pour remettre le circuit d'eau de ville pour les toilettes, et là ma surprise plus de 500m³ de consommation d'eau le ballon étant dans le garage elle se vide dans la citerne et dans l'égout aucune sécurité pas de crépine avec clapet anti-retour au niveau de la pompe, le circuit était ouvert pour la pompe citerne et le circuit d'eau de ville.

Le propriétaire ne veut rien entendre. Est-ce légal pour une maison neuve en location d'avoir un seul circuit sans sécurité au niveau du bypass et de n'avoir aucune explication schéma pour savoir ce que l'on doit faire ? 3 manipulations de valves pour remettre le circuit sans encombre ou sous la responsabilité du propriétaire je vais me retrouver avec une facture de plus de 2000 euros d'eau pour un circuit qui ne possède aucune sécurité ; A qui puis-je m'adresser pour vérifier si c'est une installation légale de ce fait ? Les autres locataires du même type de maison ont été avisés et pour les autres maisons en construction il ne branchera pas la pompe pour ne pas avoir d'autres cas comme le mien.

La seule réponse qu'il a su me donner de faire fonctionner mon assurance mais ce n'est pas un dégoût des eaux.

Quels sont mes recours ? Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **21/05/2011** à **20:21**

Relisez quand même votre contrat d'assurance, certains garantissent les fuites